

Remise des Insignes de Chevalier

dans l'Ordre National du Mérite

à M. Jean DELANNOY

14 Janvier 88

Honoré Guepel

transféré Nous voici réunis pour ^{*parvenir*} ~~procéder~~ à une
~~tâche~~ particulièrement agréable, ~~celle de remettre~~ ^{*la remise*}
~~des~~ insignes de Chevalier dans l'Ordre National
du Mérite à ~~mon collègue et ami~~, M. Jean DELANNOY.
l'un de beaucoup de ceux qui se sont ici rassemblés

Si je suis particulièrement heureux de
vous ^{*relever*} ~~recevoir~~ ce soir, c'est que cette cérémonie
simple et ^{*émouvante*} ~~émouvante~~ est l'occasion d'honorer un
membre du conseil municipal, un citoyen de notre
Ville mais aussi le représentant d'une profession
qui est pour une grande part l'image de Lille,
son renom et l'un des éléments marquants de son
développement.

Cher M. DELANNOY, le titre qui vient de
vous être décerné, ~~et dont je vais vous remettre~~
~~les insignes aujourd'hui~~, n'est pas la récompense
d'une action sans lendemain : c'est un titre que
vous méritez tout particulièrement et qui ~~vous~~

.../...

marfina
~~restera~~

parce que vos activités passées et présentes, vous les avez toujours menées au service de votre quartier, de votre Ville et des commerçants qui l'animent.

Cespe

Un citoyen de notre Ville, et à quel titre ! M. Jean DELANNOY ^{*est dans la ligne*} ~~suit~~, à Wazemmes, c'est-à-dire au coeur de Lille, ^{*à*} trois générations de commerçants qui ^{*ont eu, ont eu, ont eu*} ~~toutes n'ont pas quitté~~ la rue Gambetta ^{*avec une spécialité*} ~~avec le secteur du~~ textile. Une famille profondément enracinée à Lille, dont je salue ici les représentants, Mme DELANNOY d'abord, vos quatre enfants et vos six petits-enfants.

dans la rue

Dois-je rappeler, Cher M. DELANNOY, que vous êtes né le 21 Juin 1923 à Lille et que votre père est mort pour la France en Juin 1940 à Dunkerque ; ce sont sans doute ces circonstances difficiles - mais aussi ce sens du devoir qui vous anime - qui vous valent d'être engagé volontaire (poche de Dunkerque à la Libération), tandis que les responsabilités prises et une formation à Coëtquidan puis Saumur vous donnent, en tant que Chef d'Escadron de réserve l'affectation de défense de Directeur Régional du Ravitaillement.

Mais, si vos amis commerçants sont venus nombreux, si les responsables de la Chambre de Commerce sont présents, et je voudrais saluer ici M. DELCOURT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille, Roubaix, Tourcoing, M. RAILLE, Président Honoraire, ainsi que M. DHAINÉ, Président de l'Union Lilloise du Commerce, qui vous a succédé dans ce poste, M. DELANNOY, c'est en raison de l'amitié qu'ils vous portent et des responsabilités que vous avez assumées et partagées avec eux.

*Bien sûr
 pour Jean
 pour Mary
 à Cespe
 beland
 pens*

Vous avez été, mon cher collègue, Président de l'Union des Commerçants de la rue Gambetta, Président de l'Union Lilloise du Commerce, et êtes actuellement Président de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord, qui regroupe à la fois les syndicats du commerce et les unions locales.

La tâche est lourde et méritoire. Quand on sait que vous êtes, naturellement, commerçant mais aussi, après avoir été l'un des plus actifs conseillers du quartier de Wazemmes, conseiller municipal délégué à la vie commerciale.

Mais vous êtes encore administrateur de la Banque Populaire et administrateur fondateur de la Société de Caution Mutuelle de Promotion du Commerce indépendant.

C'est dire combien vous vous êtes impliqué et vous engagez encore dans la vie économique lilloise, avec énormément de dévouement, de compétence et de lucidité.

C'est donc aussi, les commerçants lillois et les acteurs de la vie économique présents ce soir pour cette cérémonie, que je voudrais saluer tout particulièrement.

Je voudrais leur dire aussi que la Ville de Lille a le souci de soutenir leur action, tout comme nous souhaitons que le commerce soit partie prenante des actions municipales.

Certes, le commerce de notre Ville connaît des problèmes, mais qui tiennent davantage à une mutation profonde qu'à une récession locale

- aménagement urbain et ouverture du métro ont conduit à des mutations territoriales et structurelles de notre infrastructure commerciale (ex. : déplacement de l'axe Nationale-Grand Place, mutation du secteur piétonnier - déclin des petits commerces alimentaires - difficultés des petits secteurs commerciaux périphériques).

Des handicaps :

. l'agglomération millionnaire ne favorise pas le développement d'un seul centre commerçant puissant.

L'agglomération s'organise au contraire comme une nébuleuse dont le centre de Lille est un élément majeur.

. le métro (nécessité de sauver les commerces de proximité).

Des atouts :

. le métro : multiplie les déplacements de la clientèle. Le commerce doit accompagner ces transformations, les valoriser, en tirer profit.

.../...

Certes, nous
avons des difficultés,
de ces
Celle avec
les difficultés de
structurelles -
commerciaux -
mais Lille l'a fait

. de grandes opérations qui contribuent à restructurer et équilibrer le commerce lillois : opérations du "Plaza", de "l'îlot des Tanneurs" et de "l'îlot Saint-Etienne".

. embellissement de la ville (places, placettes), qui entraîne un développement de la clientèle potentielle.

Nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble. D'importantes surfaces viennent d'être libérées (notamment à Wazemmes). Il vous appartient de faire des propositions. Car nous voulons que, le plus possible, toutes les opérations soient menées en pleine concertation entre la Ville et tous les partenaires économiques concernés.

La tâche qui s'ouvre pour M. Jean DELANNOY, et qui lui tient d'ailleurs à coeur, je le sais, est aussi la nôtre : c'est l'expansion de sa Ville, son développement.

Cela passe par l'expansion du commerce lillois. Nous sommes prêts à nous associer à votre effort et je suis sûr que nous nous y emploierons ensemble.

Par son action volontaire, au service des commerçants, par sa précieuse contribution à l'effort collectif engagé par sa Ville, par ses éminentes qualités humaines, M. Jean DELANNOY est l'ouvrier patient et acharné de cette mission.

André de la
Bour de l'avant
↓
gratuit
avec faubelle
me André de la

En cela, je dois dire que sa tâche n'aura pas été seulement de bien faire son métier de commerçant, mais aussi et surtout d'accomplir une mission.

Monsieur Jean DELANNOY, au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nbrd Natin
18 janv 85

Champion du commerce indépendant

M. Jean Delannoy, chevalier dans l'ordre national du Mérite

LE maire de Lille a remis lundi la croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite à l'un de ses collègues du conseil municipal, M. Jean Delannoy. Entré sur la liste de M. Pierre Mauroy en 1983, au titre des «personnalités», le commerçant bien connu de la rue Léon Gambetta a derrière lui un long travail en faveur de la défense et de l'unité de son secteur économique.

En 1967, M. Delannoy a pris la présidence de la Fédération des groupements commerciaux du Nord, succédant à M. Jean Exbrayat. Le vice-président, M. Henri Crépel, a rappelé l'action dynamique et inlassable de son ami, qui a présidé aussi les commerçants de la rue Gambetta, l'Union du commerce lillois et d'autres organismes de dimension régionale. M. Delannoy s'est efforcé de surmonter les vieux clivages, les divisions internes du milieu professionnel, afin que celui-ci puisse mieux faire entendre sa voix dans les instances représentatives et auprès des pouvoirs publics, en une époque où le commerce traditionnel s'est trouvé confronté à la concurrence de nouvelles formes de distribution.

Aujourd'hui conseiller délégué aux affaires commerciales, M. Delannoy est entré à l'hôtel de ville avec les mêmes préoccupations, et M. Pierre Mauroy rendant hommage à



son filleul, a évoqué les évolutions nécessaires, les opérations de restructuration du centre-ville, celui-ci étant appelé à un regain auquel les commerçants sont invités à participer.

A l'instant des remerciements, M. Delannoy a vanté le commerce indépendant, basé sur de bons rapports humains : «Nos rapports avec nos clients, dit-il, sont personnels et individualisés. Nous nous refusons de les réduire à la seule fonction de consommateur».